

¹ Conformément à la LAT, le requérant doit s'assurer que le projet présenté soit complet. Pour les installations photovoltaïques, il doit comporter à la fois les informations relatives à l'emplacement des panneaux, mais également des installations techniques et du raccordement électrique. Les installations techniques doivent être installées conformément aux normes et à la législation en vigueur. Entre autres ORNI et AIEA. Les installations photovoltaïques de plus de 30 kVA sont soumises à approbation de l'ESTI. Les raccordements électriques et stations de transformation sont soumis à approbation de l'ESTI. Pour les projets hors zone à bâtir, le SDT est compétent pour prendre la décision ci-dessous.

Décision de la commune ou du canton (à communiquer au requérant)

Projet dispensé d'autorisation selon art. 18a, al. 1, LAT ou 68a, al. 2, et 2^{bis}, RLATC
Le projet peut être réalisé dès réception du présent avis, conformément à son descriptif.

Projet soumis à une procédure d'autorisation
 Exposé des motifs :

Signature des responsables communaux ou cantonaux (SDT)

Nom, adresse ou tampon de la Commune/Canton		
Responsables :		
Titres :		
Lieu, date :		
Signatures:		

Bases légales :
 art. 18a LAT, art. 32a et 32b OAT, art. 68a RLATC, art. 16 LIE, art.1 OPIE

Aides financières :
 Capteurs solaires thermiques : www.vd.ch/energie aides financières, solaire thermique
 Capteurs solaires photovoltaïques : www.swissgrid.ch rétribution à prix coûtant RPC ou rétribution unique
 Certaines communes octroient également des aides financières

Déductions fiscales :
www.vd.ch/energie subventions, autres aides, déductions fiscales

Informations sur le solaire :
www.swissolar.ch infoline : 0848 00 01 04
www.suisseenergie.ch rubrique production d'énergie, l'énergie solaire infoline : 0848 44 44 44

- Adresses :**
- DGE - DIREN, Direction de l'énergie
 ch. des Boveresses 155, 1066 Epalinges, T : 021 316 95 50, info.energie@vd.ch
 - SDT, Service du développement territorial
 pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne, T : 021 316 74 11, info.sdt@vd.ch
 - SIPAL, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique, Section monuments et sites
 pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne, T : 021 316 73 36,
 - ESTI, Inspection fédérale des installations à courant fort
 ch. de Mornex 3, 1003 Lausanne, T : 021 311 52 17, info@esti.admin.ch